



## INTERVIEW

# LA MODERNISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION : POURQUOI ?



**Le 15 décembre 2021, le Comité directeur de la FFRS s'est prononcé favorablement pour l'ouverture d'un chantier ambitieux mais vital : la modernisation du système d'information fédéral. Cette décision, qui s'avérait incontournable depuis quelques années, va permettre pour le plus grand bénéfice de tous, adhérents et clubs, d'entrer dans la grande aventure du numérique. Interview de Daniel Ghys, chef de projet.**

## **Vitalité : Qu'entend-on par système d'information ?**

**Daniel Ghys :** Le système d'information (SI) d'une entreprise ou d'une association est un ensemble de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et distribuer de l'information. Si, initialement, on parlait d'informatique, l'arrivée des nouvelles technologies a considérablement élargi le domaine.

À la FFRS, le système regroupe les applications informatiques utilisées pour gérer les licences des 80 000 adhérents, les formations des 6 000 animateurs sportifs ou encore l'organisation de près de 400 séjours annuels dans les clubs. Mais il inclut également des processus support de l'administration fédérale (comptabilité, gestion des salariés, communication...), des interactions/échanges avec le monde extérieur (notamment avec le ministère de tutelle, l'Agence nationale du sport ou encore le Comité national olympique et sportif).

## **V. : Quel est l'état actuel du système d'information fédéral ?**

**D. G. :** Notre système repose actuellement sur huit applicatifs dont le principal, « Telemat », est celui qui permet de gérer licences, formations et séjours, c'est-à-dire le socle de l'activité de nos clubs.

Cet outil central, créé en 2009, qui à l'époque représentait une avancée technologique importante, est aujourd'hui obsolète. Il s'avère inadapté aux besoins du siècle fédéral, et

plus encore à ceux des clubs et comités. Il est intégralement administré par le fournisseur extérieur sans que la Fédération ait la possibilité de gérer les évolutions nécessaires.

Le diagnostic est sans appel : de trop nombreuses tâches administratives répétitives et chronophages mobilisent une grande partie de la charge de travail de nos salariés administratifs, voire des dirigeants élus, entraînant démotivation et frustration mais aussi erreurs, dysfonctionnements.

La Fédération doit se doter sans délais de dispositifs performants et sécurisés, permettant des adaptations aux besoins de la communauté fédérale et à son environnement.

Le contrat avec le fournisseur de « Telemat » prend fin en février 2023 et ne peut être renouvelé. Il sera provisoirement prolongé pour permettre un transfert vers un nouvel applicatif plus performant et connecté avec les autres logiciels, qui eux aussi doivent être modernisés.

“ *La fédération doit se doter sans délais de dispositifs performants et sécurisés.* ”

## **V. : Pourquoi la modernisation du SI s'impose-elle à notre Fédération et à nos structures ?**

**DG :** Parce que la Fédération doit se doter **d'applications fiables, performantes et sécurisées** pour répondre aux exigences d'une gestion rigoureuse, soucieuse de l'utilisation de ses ressources financières (vos cotisations, les subventions d'État, le mécénat privé) et humaines (nos salariés et les bénévoles élus dirigeants).

Parce qu'il faut répondre avec compétences et célérité aux **exigences légales et réglementaires** nouvelles qui encadrent aussi bien les pratiques sportives que la vie associative (protection des données personnelles, honorabilité des dirigeants et encadrants, souscription et paiement en ligne des licences, lutte contre les violences...).

Parce que la **transformation numérique** est une réalité incontournable, qu'elle envahit et transforme notre vie de tous les jours. Digitalisation, espace personnel, e-Learning, objets connectés, dématérialisation... ne sont pas des mots abstraits, mais des concepts qui sont le reflet d'une même réalité : le monde évolue et notre fonctionnement doit s'y adapter.

Le monde du sport n'échappe pas à cette absolue nécessité, et l'ensemble des fédérations sportives a largement avancé dans la mise en œuvre de solutions adaptées.

La FFRS doit prendre le train en marche, dès aujourd'hui, pour vous accompagner dans le monde du sport d'aujourd'hui et de demain.

**V. : Les applications ont-elles été pensées pour les territoires (Corers, Coders, clubs) et au service de la communauté fédérale ?**

**DG :** Les applications existantes ont été créées pour les besoins administratifs pour et par la structure centrale, en lien avec les priorités de l'époque.

Clubs et comités se sont organisés pour couvrir leurs propres besoins, notamment en termes de :

- Communication : beaucoup d'entre eux ont réalisé chacun à sa manière et selon ses moyens un site Web, ouvert aux licenciés et parfois au grand public, pour présenter la FFRS mais surtout les activités du club : formations, séjours, horaires des activités, manifestations...
- Comptabilité : les uns en acquérant un logiciel comptable, les autres en utilisant Excel.
- Gestion des licences : les uns en facilitant le renouvellement via un espace personnel ou l'utilisation d'Excel.

**V. : Alors, pourquoi le nouveau système d'information ?**

**DG :** Notre croissance, la volumétrie des données échangées, l'évolution de l'environnement réglementaire, le professionnalisme des formations, la nécessaire sécurité des pratiques sportives imposent **un outil central et intégré à la disposition de tous**.

À tous les niveaux, les besoins doivent être couverts pour que services administratifs, clubs et comités ne soient plus obligés de

consacrer temps et énergie à combler les manques des applicatifs dédiés à l'organisation de leurs activités, la gestion de leurs ressources, la diffusion et l'échange, sans double saisie ou correction à répétition des informations fédérales ou interclubs. Une analyse détaillée, réalisée avec des représentants de tous les services et structures, a permis d'identifier ces besoins.

Le nouveau système d'information, à partir d'une gestion centralisée des données et grâce à l'interopérabilité des applications, sera accessible aux clubs et comités en fonction de leurs besoins et droits d'accès. Ils pourront ainsi consacrer tous leurs efforts au développement du sport-santé, à l'amélioration des formations, à la recherche de partenariats... et au bien-être de leurs adhérents.

**V. : Quelles sont les prochaines étapes ?**

**DG :** Les présidents de vos clubs et comités se réuniront en octobre pour prendre connaissance de l'avancement du projet, exprimer leurs remarques et être informés sur les réalisations (choix, phasage, budget).

Ils seront informés en détail sur les avantages du dispositif envisagé, dont le principal atout sera le gain de temps et d'efficacité qu'il apportera

à tous, salariés, dirigeants et encadrants bénévoles : leur temps précieux sera bien plus encore consacré aux pratiques du sport-santé de nos chers licenciés.

**La réussite de ce projet ambitieux mais réaliste repose sur vos élus mais aussi sur vous.**

**Car la Fédération c'est vous et vous la méritez belle, moderne, conviviale.**

**Soyez convaincus que cette motivation absolue dicte en permanence l'action du Comité directeur fédéral.**

“ La transformation numérique est une réalité incontournable, elle envahit et transforme notre vie de tous les jours. ”

**Daniel Ghys**

Membre élu du Comité directeur de la FFRS, Daniel Ghys a été chargé par celui-ci du projet de modernisation du système d'information. Après une longue carrière professionnelle dans ce domaine, en partie en tant que fournisseur/intégrateur de solutions, puis comme analyste/consultant/gestionnaire de projets pour le compte de grands clients publics et privés en Belgique, Luxembourg et France, il a accepté de mettre son expérience à la disposition de la communauté FFRS.

Daniel Ghys est aussi animateur rando montagne.